



Déclaration de la CGT CSE Central du 4 mai 2026



Le rapport Alloncle va être publié ce jour ou demain. Nous n'avons pas encore les détails mais nous savons déjà qu'il s'agit d'un brûlot à charge. Au-delà des propositions de réduction du périmètre qui ont un goût rance, nous ne sommes pas dupes du fait que tout cela n'a qu'un seul but : affaiblir l'Audiovisuel Public pour servir les ambitions hégémoniques de la médiasphère de Bolloré. Nous notons d'ailleurs qu'une plainte a été déposée contre le rapporteur de la commission d'enquête suite aux révélations sur un lobbying de *Lagardère Médias* auprès des députés membres de la commission d'enquête, à coup de suggestions de questions prémâchées.

Inquiétant également, le rapporteur s'appuie sur la position de certains syndicats de France Télévisions pour décréter que les salariés soutiennent sa démarche. Nous rappelons ici qu'en ce qui concerne la CGT, 1^{er} syndicat de l'entreprise, nos positions sont claires vis à vis de l'extrême-droite dont nous voyons chaque jour un peu plus le vrai visage, notamment vis à vis de France Télévisions.

La transparence est une nécessité, dans l'information et dans notre gestion mais cela ne sert à rien sans l'objectivité et la rationalité des analyses. Le rapport n'a qu'un seul but, salir notre entreprise, et ses salariés, pour l'affaiblir et s'assurer la mainmise dessus le moment venu. Un scénario à la *Orban*, voilà le véritable objectif et nous nous y opposerons sans relâche.

La ministre de la Culture appelle à l'impartialité de l'Audiovisuel Public. N'est-ce pas déjà le cas ? N'est-ce pas dans sa raison d'être et ses missions ? La direction a introduit l'année dernière dans le règlement intérieur de l'entreprise une clause de neutralité sur les aspects politiques et religieux. Cela s'applique en principe à toutes et tous, sauf... au cas par cas à l'appréciation de la direction. Nous constatons que de nombreuses dérives sur nos antennes restent sans réponse à ce jour.

La ministre annonce également vouloir relancer un projet de réforme de l'Audiovisuel Public. Dans le contexte et après les épisodes précédents, cela interroge. S'agit-il de repartir pour un tour vers un projet de holding ou de fusion ? Des projets de Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) seraient proposés d'ici le mois de juin. Effet d'annonce ? Sur quels objectifs stratégiques ? Tout cela n'est-il pas une simple diversion pour donner des gages à Alloncle et ses amis du RN et de l'UDR qui ne rêvent que de détruire l'Audiovisuel Public en le transformant en média d'État à la solde du pouvoir ?

Ce rapport risque avoir un effet aggravant pour la situation des salariés de l'audiovisuel public, en lançant une surenchère des propositions de réformes austéritaires et démagogiques.

Or, les travailleuses et travailleurs de France Télévisions subissent déjà la violence des économies qui dégrade leurs conditions de travail, ils vivent très mal ce bashing qui dure depuis des mois.

La projection dans l'avenir est inquiétante, la visibilité stratégique et économique reste particulièrement floue. Il est temps que la direction de cette entreprise donne des perspectives au corps social, qu'elle le rassure. Si l'État est défaillant, à la direction d'imposer une vision.

Sur l'exemplarité par exemple, il serait temps de s'interroger sur la différence de traitement entre les salariés de la base et les cadres supérieurs, sur les recasages dans des postes sur mesure et des placards, sur les niveaux d'indemnités de départ dans le cadre de transactions.

Sur l'externalisation importante des programmes qui nourrit des rentes et affaiblit la production et la fabrication internes à l'entreprise.

Les sujets sont nombreux. Les salariés comme leurs élus ont besoin de clarté et de transparence.

Les projets Streaming first et Genesys sur lesquels nous sommes consultés sont un bon exemple de l'absence d'analyse du travail réel et d'évaluation des impacts dans la conduite des projets à France Télévisions. Ce que nous déplorons et dénonçons.

L'intelligence artificielle a fait une entrée fracassante dans l'entreprise. Quelques projets ont été déployés. Le CSEC a mis un coup d'arrêt en 2025 au déploiement généralisé sans consultation des instances et un accord de méthode a été négocié depuis. Une multitude de projets a fleuri et nous serons amenés à échanger sur ce sujet dans les prochaines semaines. Ces projets vont questionner l'intégralité de nos métiers, le fond et le sens de notre travail, y compris sur les aspects éthiques et environnementaux. La question des gains de productivité va rapidement apparaître et nous devons avoir une discussion sur son partage avec les salariés, que ce soit en termes de temps de travail que de rémunération.

Pour clore de tableau mirifique, la négociation de l'accord collectif. Elle avance très lentement. Nous ne sommes peut-être plus très loin d'un premier accord sur la question des indemnités de licenciement en cas de plan social. Mais la posture de raboutage des droits des salariés, omniprésente côté direction, est insupportable. Quid des indemnités en cas de licenciement individuel pour inaptitude ou insuffisance professionnelle ? La direction est-elle à ce point cornaquée par le Contrôle d'État et donc Bercy, qui pilote la négociation en sous-main ?

Si ces gens dictent la ligne à l'équipe de négociation de la direction, nous demandons qu'ils soient partie prenantes des réunions et qu'ils viennent rendre compte, entendre les représentants des salariés, nous dire en face pourquoi il faut rabouter les droits sociaux.

Il est temps de rééquilibrer les choses en prenant en compte les salariés. Ce sont eux qui font le service public de l'audiovisuel.

Paris, le 4 mai 2026